



SOUS TOUTES RÉSERVES

Sainte-Anne-des-Monts, le 28 avril 2020

Monsieur Lionel Carmant
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
Député de Taillon
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage

OBJET : MISE EN DEMEURE

Monsieur le Ministre,

D'emblée, permettez-moi de vous rappeler que je suis le directeur général de l'organisme « *Les Papas en action pour l'équité* » et de préciser, que votre cabinet et moi en étions à valider le protocole d'une rencontre avec vous en 2019. Toutefois, mon dossier fut transféré à la *Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, où j'ai témoigné, en date du 23 octobre 2019, soit dès la deuxième journée des audience publiques, grâce à la diligence de votre cabinet. À cet égard, je tiens à vous en remercier à nouveau.

Avec respect et déférence, je vous interpelle aujourd'hui, Monsieur le Ministre, après avoir constaté l'ampleur des souffrances vécues par un grand nombre d'enfants et de parents québécois, quant à la mise en application de l'arrêté ministériel 2020-006 en raison de la Covid-19. Selon mon opinion, l'existence d'un préjudice sérieux est manifeste et dominante, notamment en raison de la stigmatisation et de la discrimination qui affecte en ce moment les personnes visées par ledit arrêté.

Par conséquent, je vous prie de prendre acte de la *Demande d'injonction interlocutoire provisoire* en vertu de laquelle je m'apprête à saisir la *Cour supérieure du district de Québec* et ce, en y joignant en preuve de nombreux témoignages bouleversants.

Attendu les circonstances fluctuantes avec lesquelles nous sommes tous appelés à composer, j'ai cru pertinent de solliciter votre bienveillance par la présente. Avant que ladite demande ne soit émise et timbrée, je propose donc de convenir au préalable d'une solution commune dans un esprit visant l'intérêt public, eu égard aux conclusions recherchées.

De plus, un exemple desdits témoignages enregistrés a été transmis par courriel à un membre de votre cabinet, Monsieur Derome.

Vu l'extrême urgence d'agir, j'apprécierais recevoir un suivi approprié dans un délai de 48 heures, et au maximum, de 72 heures.

Daignez, Monsieur le Ministre, croire à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,



Alain Rioux

Directeur général, Les Papas en action pour l'équité

alain_rioux@hotmail.com

Téléphone : (418) 967-1859